

M2 Administration de la musique & du spectacle vivant (MSV)

MENTION: Musicologie

LANGUE D'ENSEIGNEMENT : Français

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 25

Présentation M2

Le parcours "Administration de la musique et du spectacle vivant" forme les étudiants aux besoins diversifiés de structures artistiques professionnelles, musicales, théâtrales ou autres. Il s'adresse aux futurs administrateurs, chargés de projets, coordinateurs d'orchestres, de compagnies de théâtres ou de lieux de spectacles, à des responsables de secteur (musique actuelle, musiques du monde) dans les antennes culturelles liées au territoire, scènes de musiques actuelles, direction d'ADDIM, d'ADIAM, ARIAM. Il propose une formation musicologique, juridique, historique, les préparant à l'exercice de ces professions. Un stage dans des lieux de spectacles accompagne le cursus universitaire.

Programmes

Programme

Modalités de contrôle des connaissances associées aux unités d'enseignement des S1 et S2

Accédez au détail des répartitions horaires Cours/TP/TD

S3 - Semestre 3 MSV

Matières	Ects	Cours	TD	TP
Conduite de projets culturels I	3	18h	-	-
Langue vivante	3	-	24h	-
Pratiques artistiques 3	2	-	15h	-
La création contemporaine	3	15h	-	-
Montage d'un projet culturel européen	3	15h	-	-
Production du spectacle vivant	8	45h	-	-
Débats sur les enjeux culturels d'actualité	4	21h	-	-
Politiques culturelles	4	15h	-	-

S4 - Semestre 4 MSV

Matières	Ects	Cours	TD	TP
Langue vivante	3	-	24h	-
Conduite de projets culturels 2	3	18h	-	-
Création et patrimoines musicaux	2	15h	-	-
Pratiques artistiques 4	2	-	15h	-
Production du spectacle vivant 2	7	50h	-	-
Mémoire de recherche 80 pages (FI) ou projet tutoré (FA)	7	-	7.5h	-
Stage 400 heures mini (FI) ou réflexion de 40 pages (FA)	6	-	-	-

Lieux d'enseignement

UEVE - UFR Langues, Arts, Lettres Théâtre des Champs-Élysées Théâtre du Châtelet

Objectifs pédagogiques

Le parcours "Administration de la musique et du spectacle vivant" vise à développer les compétences professionnelles des étudiants, pour les mettre en mesure d'occuper des postes de direction dans les différents lieux de spectacles, qu'ils soient institués (théâtres ou scènes nationales subventionnées) ou associatifs (compagnies ou orchestres). Ce parcours se répartit entre des enseignements universitaires de type classique, essentiellement assuré par des musicologues reconnus, et des enseignements professionnels donnés dans des lieux de spectacle. Les volumes horaires des masters témoignent de la volonté d'équilibre entre ce qui est dispensé à l'université, l'enseignement sur des sites professionnels et les stages.

Débouchés

75 % des diplômés du master actuel dont est issu ce parcours décrochent un emploi. La plupart dans des services culturels des municipalités, d'autres dans des théâtres, d'autres enfin dans l'administration de compagnies de théâtres (la majorité d'entre eux), mais aussi dans des services culturels de municipalités, de Conseils généraux ou départementaux, dans des compagnies théâtrales ou musicales, théâtres comme le Théâtre du Châtelet ou des Champs-Élysées qui sont nos partenaires en la matière. La progression entre Master 1 et Master 2 suit une courbe de professionnalisation croissante. Arrivant en M2, la part de professionnalisation prend le pas et le taux de satisfaction est très élevé. Le taux de satisfaction en M2 est très élevé.

Recherche

Les recherches menées dans les laboratoires d'appui du master correspondent à l'un des axes structurants de la MSH Paris Saclay : Cultures et patrimoines (notamment le sous-axe Professions et pratiques de la culture). Les axes de recherche de SLAM empruntent pour certains à l'histoire

culturelle des institutions. Les recherches menées au sein de SLAM portent également sur les logiques de créations et sur les processus qui nourrissent la production artistique et culturelle. Ces thématiques fortes sont susceptibles d'entrer en synergie avec les travaux de laboratoires relevant de l'histoire, de la sociologie, du droit privé et public, ou de l'économie.

Partenaires socio-économiques

- ADAMI
- L'Agora Scène nationale Évry
- Centre de Musique Baroque de Versailles
- Cité de la Musique (Centre de Documentation de la Musique Contemporaine, laboratoire du Musée de la Musique)
- Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Évry
- Le Plan (SMAC Évry-Val-d'Essonne, Ris Orangis)
- Théâtre des Champs-Élysées
- Théâtre du Châtelet
- Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines - Scène nationale.

Filière internationale

La formation est ouverte aux accords et échanges internationaux de l'UEVE. Un projet de convention de partenariat est en négociation avec l'Université normale du Shandong (Jinan Chine).

Modalités de candidature

Les modalités d'examen de la candidature sont les suivantes : Examen de dossier à déposer sur le site web de l'UPSaclay

Dates de candidature

Du 18/03/2019 au 15/09/2019

Pièces justificatives obligatoires

- Curriculum UE (descriptifs des UE suivies) des deux dernières années
- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Tous les relevés de notes des années/semestres validés depuis le BAC à la date de la candidature

Pièces justificatives facultatives

- Fiche de choix de M2 (obligatoire pour les candidats inscrits en M1 à l'Université Paris-Saclay) à télécharger sur <https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/etre-candidat-a-nos-formationen>
- Dossier VAPP (obligatoire pour toutes les personnes demandant une validation des acquis pour

accéder à la formation)

- Attestation de français (obligatoire pour les non francophones)

Il est rappelé aux personnes en situation d'emploi qui souhaitent demander une valorisation des Acquis Professionnels et Personnels qu'elles doivent déposer un dossier accessible à l'adresse suivante : <https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/etre-candidat-a-nos-formations> (au bas de page)

Laboratoires:

- Synergies Langues Arts Musique (SLAM)

Contacts

TOSSER Grégoire

gregoire.tosser@univ-evry.fr

Responsable du master

MME LAPLANTE Euphrasie

euphrasie.laplante@univ-evry.fr

Gestionnaire scolarité